

Bovins viande

(suite)

L'atout majeur : les signes de qualité

L'évolution de l'élevage régional a été marquée par les efforts des producteurs pour faire reconnaître la qualité de leurs produits par des signes de qualité. Dans ce domaine aussi, l'Aquitaine est l'une des régions où ils sont les plus nombreux : « boeuf blond d'Aquitaine », « boeuf de Bazas », « boeuf de Chalosse », « Blason Prestige Limousin » sans oublier le « veau sous la mère ».

« Même si ces marques et ces labels servent de produit d'appel pour vendre tout le reste, le fait d'avoir démarqué certaines de nos viandes, en Aquitaine, a permis de tirer toutes nos viandes vers le haut. »

Cet objectif économique s'accompagne d'un souci constant de maîtriser les risques de pollution, que ce soit par l'intégration dans le PMPQA (Programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole) élaboré par les ministères de l'Agriculture et de l'Environnement, ou par des démarches volontaristes d'éleveurs pour réaliser une mise aux normes environnementales, notamment sur des bassins versants pilotes, afin de maintenir la potabilité de l'eau. Elevage de qualité et agriculture raisonnée ne peuvent être dissociées.

BIENVENUE

SGAR

Maurice Tubul, chargé de mission au secrétariat général des Affaires régionales de la préfecture de la région Aquitaine, prend la suite de Marc Challéat (qui a rejoint la DATAR, il y a quelques mois) comme responsable des dossiers Europe.

AGENDA

Recensement

Le recensement agricole se déroulera, en Aquitaine comme sur l'ensemble du territoire français, d'octobre 2000 à février 2001. Il sera organisé par les services statistiques du ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Les premiers résultats devraient être disponibles au printemps 2001.

..... Elisabeth NADEAU
05 56 00 42 95
Bertrand ROUCHER
05 56 00 42 19

Filière porcine

« Situation actuelle et perspectives de la filière porcine en Aquitaine et en Navarre » est le thème du séminaire interrégional qu'organisent l'INPAQ, l'ENITA et la Chambre d'agriculture d'Aquitaine, en collaboration avec l'ITG de la Navarre. Après une première rencontre à Olite (Navarre) en septembre, le prochain séminaire aura lieu à Arzacq (Pyrénées-Atlantiques) les 24 et 25 octobre 2000.

..... Anne-Marie MORENO
05 57 85 40 43

Maïs

Un contrat de confiance entre le producteur et la société

La charte de production du maïs grain et du maïs fourrage « compatible avec l'agriculture raisonnée » vient d'être élaborée, au niveau national, par l'ensemble de la filière maïs.

Pour Alain Lucas, président de l'Association des grandes cultures d'Aquitaine (AGCA), la filière maïs, en élaborant une charte de production du maïs grain et du maïs fourrage « compatible avec les objectifs de l'agriculture raisonnée » engage un véritable contrat de confiance avec le consommateur, avec la société. Cette

charte précise « les engagements des producteurs à développer les pratiques culturales assurant, à la fois, compétitivité des exploitations, prise en compte de la qualité des eaux, traçabilité du produit et bonne qualité sanitaire et technologique ». Alain Lucas se félicite que la filière apporte ainsi « sa pierre à l'édification de l'agriculture raisonnée ».

De plus, par souci pratique, des manuels techniques, à destination des producteurs et des techniciens, accompagnent le document de vingt-quatre pages que constitue la charte. Cette charte nationale pourra trouver ensuite des déclinaisons locales ou ciblant des marchés particuliers. « Dores et déjà, elle prouve l'engagement de toute une filière, au travers de nombreux groupes de travail réunissant agriculteurs, coopératives, négociants, industriels, instituts techniques, ONIC, chambres d'agriculture... dans la volonté de prouver le réel emploi de pratiques culturales traduisant une agriculture raisonnée. »

Les chartes du maïs doux et du maïs semence sont en cours d'élaboration : sorties prévues pour novembre 2000 et printemps 2001.

Lait

Des produits irréprochables

A la veille du XXI^{ème} siècle, la société accentue les termes de ses attentes en matière d'environnement et de produits. « C'est un challenge que nous sommes capables de relever à condition qu'on respecte le métier d'agriculteur et qu'on nous laisse un peu de temps », affirme le président de l'interprofession laitière du Sud-Ouest, Jean Laur.

« Les produits laitiers ont une bonne image », rappelle Jean Laur. « Il faut qu'au départ de la ferme ils soient irréprochables ; que les conditions d'élevage, d'alimentation et les installations soient irréprochables. Environ 5 % des 11 000 à 12 000 producteurs de lait du Sud-Ouest rencontrent des problèmes. Nous faisons en sorte de les accompagner pour qu'ils soient dans les clous. C'est un combat de tous les jours que nous menons avec les entreprises laitières et les organismes de développement, chambres d'agriculture en première ligne.

« C'est pourquoi tous les grands groupes agroalimentaires du sud de la France sont dans une démarche de traçabilité avec des chartes de qualité négociées entre groupements de producteurs et entreprises », conclut le président de l'interprofession.

Chacun face à ses responsabilités

« En matière d'environnement, le développement agricole des années 60 a quelquefois poussé à l'excès, reconnaît Jean Laur, mais on n'a jamais vu une personne normale jeter de l'argent par les fenêtres ! »

« Aujourd'hui, on a suffisamment d'éléments pour calculer la fertilisation de façon raisonnée, en fonction du rendement des productions végétales. Plus de 90 % des agriculteurs ont des comportements sérieux. Il faut une réglementation pour remettre tout le monde à la normale mais pas question de jeter l'opprobre sur l'agriculture du sud de la France », s'insurge-t-il.

Le président de Cilasud en appelle à « une prise de conscience collective pour mettre chacun face à ses responsabilités. C'est le problème de la réglementation et de son application. »

Lettre d'information de la Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine

Maison de l'Agriculture et de la forêt d'Aquitaine
Cité mondiale • 6, parvis des Chartrons
33075 BORDEAUX CEDEX
Tél. 05 56 01 33 33 • FAX 05 57 85 40 40
Directeur de la publication : Gérard César
• Coordination : Alain Gallinat • Rédaction :
L'Agence verte • Conception et Impression :
Chambre régionale d'agriculture
Commission paritaire n° 81145 ADEP • Dépôt légal 3^{ème} trimestre 2000
ISSN 1253-1200



agritaine info

TRIBUNE

Trouver l'équilibre et clarifier les concepts

Développer des pratiques culturales respectueuses de l'environnement tout en diminuant les coûts de production, c'est, tout naturellement, continuer à mettre en œuvre une logique d'adaptation. L'agriculture raisonnée, soucieuse d'une bonne gestion des fertilisants, des déchets et des ressources en eau, pourrait donc ne pas être autre chose qu'une voie privilégiée de la recherche permanente d'un difficile équilibre.

Mais le concept, encore flou, est soumis à de nombreux appétits de récupération, en particulier de la part de la distribution qui, de « filière qualité, dont certains produits sont issus de... » à « filière agriculture raisonnée », en passant par « l'appellation Terre et saveur », tentent de s'emparer d'une notion dont ils attendent un effet marketing. Et puis : certification produit, d'entreprise ou attestation de pratiques culturales ?... Différenciation avec l'agriculture intégrée... avec l'agrobiologie... La profession et l'administration s'emploient, dans le cadre d'un groupe de travail, à clarifier le concept. Une tâche indispensable pour le consommateur comme pour le producteur alors qu'aucune réglementation ne permet pour l'instant à une enseigne d'utiliser légitimement un logo « agriculture raisonnée ».

Gérard César, président de la Chambre d'agriculture d'Aquitaine

Qualité des produits, qualité de l'environnement

Les enjeux de l'agriculture raisonnée

À la croisée des attentes de la société, se dessine l'agriculture de demain. Elle devra nourrir les hommes, leur offrir la quantité suffisante mais également la sécurité et la qualité. Elle devra aussi concilier protection de la nature et rentabilité économique.



Tout en fondant son économie et sa plus-value sur des démarches privilégiant la qualité des produits, l'Aquitaine a multiplié avec succès des approches environnementales ciblées comme Irimieux, Phytomieux... Certains agriculteurs ont fait le choix de l'agriculture biologique. Mais se développe surtout l'agriculture raisonnée qui est désormais avancée comme une des solutions pouvant répondre aux attentes de la société et à celles du monde agricole. En Picardie, les premières exploitations « Quali'terre » ont été agréées en juin. D'autres régions (Pays de la Loire, Centre, Lorraine, Bretagne...) étudient ce nouveau concept « d'assurance qualité » et pourraient le proposer aux agriculteurs de leur région.

Une réponse à la société

« La société souhaite que les choses soient plus professionnelles, plus respectueuses de l'environnement », souligne Jean-Pierre Mariné, Président de la Commission économique de la Chambre régionale d'agri-

culture. « Mais il faut un peu de temps pour s'adapter aux attentes du consommateur, habitué à avoir tout, tout de suite. Il faut lui montrer nos contraintes et notre volonté. Nous travaillons sur du vivant. Quand nous développons de nouvelles pratiques, les effets ne sont pas immédiats. En agriculture raisonnée, on recherche le meilleur compromis entre les impératifs économiques de l'exploitation et la préservation du milieu (sols, eau, biodiversité et paysages) : c'est de la recherche, de l'expérimentation, que l'on mène. Avec le réseau Farre*, on le fait de façon visible, on le dit et on le montre. Autrefois, on le faisait aussi mais la société ne s'en préoccupait pas ».

Des questions pour demain

« Cela dit, poursuit Jean-Pierre Mariné, l'agriculture raisonnée est un mode de production. On ne peut pas la montrer dans les supermarchés. On peut, par contre, ouvrir les portes des exploitations et y accueillir consommateurs, acheteurs et autres agriculteurs.

« La communication doit se faire sur les produits bien identifiés aux terroirs et répondant à un cahier des charges strict. Le consommateur recherche des produits de qualité, un peu de rêve, de rattachement. Il faut communiquer pour rassurer le consommateur, pour que le producteur ait la fierté de son produit, et ne pas tout mélanger ! »

Mais comment informer le plus grand nombre d'agriculteurs, les aider à globaliser leurs démarches environnementales ? « Tout cela pose des questions importantes pour demain, conclut Gérard César, président de la Chambre régionale. Comment concilier politique de qualité et agriculture raisonnée ? Sous quelle forme ? Nous sommes là au cœur d'un débat sur lequel les responsables agricoles aquitains auront rapidement des initiatives fortes ! »

(* Définition page suivante)

LE POINT SUR

RENCONTRE AVEC

Christiane Lambert, présidente du réseau Farre*

L'agriculture raisonnée : « propre, rentable et durable »

Quelle est votre définition de l'agriculture raisonnée ?

C'est une agriculture propre, rentable et durable, une agriculture compétitive qui tente de concilier les impératifs économiques des agriculteurs, les attentes environnementales de la société et le goût du consommateur pour des produits sûrs et de qualité.

L'agriculture raisonnée est une agriculture propre car elle a pris conscience d'un certain nombre d'excès. Elle est durable : elle pérennise les productions pour les générations futures avec un raisonnement global qui prend en compte les différentes finalités et contraintes de l'exploitation : rentabilité, respect de l'environnement, produits de qualité, sécurité alimentaire. C'est ce que, à l'origine, les Anglo-saxons appelaient le développement « sustainable » : soutenable. Et elle est rentable : on peut concilier l'économie et l'écologie.

Le Forum de l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement est né en 1993 de la volonté commune de la profession agricole, des fournisseurs d'intrants et du ministère de l'Agriculture.

C'est un forum interprofessionnel qui rassemble :
- les représentants de l'amont,
- les transformateurs,
- les distributeurs,
- les consommateurs.

Il comprend un conseil scientifique et un comité exécutif.

Farre regroupe, aujourd'hui, plus de 600 membres adhérents au réseau et 278 fermes de rencontre (27 en Aquitaine) dans 42 départements :
- un tiers grande cultures,
- un tiers productions végétales,
- un tiers élevage.

Douze départements sont en cours de constitution.

Concrètement, comment ça fonctionne ?

L'agriculture raisonnée concerne la globalité de l'exploitation : sol, plantes, animaux, déjections. C'est une étude cohérente sur le tout : d'abord connaître le milieu dans lequel on plante, la bio-diversité, pour raisonner le choix des expériences, la manière de faire. Ce n'est pas seulement sélectionner la bonne dose au bon moment. C'est une agriculture de précision qui utilise le progrès.

Le raisonnement permet une progressivité dans l'évolution du travail de l'agriculteur et de sa pratique, avec un auto-diagnostic annuel. C'est un défi permanent qu'on se lance.

Qui pratique l'agriculture raisonnée en France ?

Plus de 50 % des agriculteurs, selon le rapport Paillotin. Un sondage récent avance le chiffre de 60 %. Il y a des différences d'une filière à l'autre. Plus de 80 % de producteurs de fruits et légumes pratiquent l'agriculture raisonnée : le mouvement est en route. Nous ne sommes pas une élite ! Ce que nous faisons, beaucoup d'agriculteurs le font. Mais nous, nous avons choisi de le dire.

Comment vous situez-vous par rapport au bio ?

La bio a défini son processus de fabrication par des interdits : c'est un choix, techniquement très difficile qui n'est pas applicable à toutes les productions. L'agriculture ne pourra jamais être 100 % bio. Je suis pour l'agriculture plurielle. Nous cohabitons parfaitement bien et, dans certains dossiers, nous nous approchons du bio mais nous sommes utilisateurs d'intrants même si nous raisonnons les apports pour réduire les nuisances. Nous sommes une agriculture conventionnelle. L'agriculture raisonnée a pour concept de devenir un standard de pratique agricole. Que pensez-vous de la récupération du concept par certains ?

Certaines enseignes de grande distribution ont profité de l'attente des consommateurs en matière environnementale pour faire une démarche très marketing. Chez certains d'entre eux, cela correspond à un cahier des charges produits et non pas à un cahier des charges d'exploitation. Ce n'est pas toujours faux, ce n'est pas toujours vrai. D'où une nécessité absolue de

clarifier les choses au niveau français et d'harmoniser les définitions « agriculture raisonnée » au niveau européen. On met le débat sur la table. On s'interroge aussi sur les plus-values : qui les prend, où et comment ?

Signes de qualité, exploitations labellisées, agriculture raisonnée... Est-ce que le consommateur va s'y retrouver ?

La réflexion porte sur une meilleure définition de l'agriculture raisonnée et la protection de la mention « produit issu de l'agriculture raisonnée ». Le ministre de l'Agriculture travaille à définir l'agriculture raisonnée et à protéger cette définition pour qu'elle puisse être utilisée comme mention valorisante, rassurante, comme une information complémentaire mais pas comme un signe de qualité supplémentaire. Il y a les signes de qualité (l'agriculture bio et les labels qui restent attachés aux produits) et le concept d'agriculture raisonnée qui a une autre finalité.

Comment expliquez-vous les nouvelles demandes du consommateur ?

Le consommateur est hanté par les crises récentes, fortement médiatisées. Même si les incidents sanitaires, alimentaires, sont dix fois moins nombreux qu'il y a dix ans, les grands médias en parlent vingt fois plus et on a l'impression que tout va mal. La société française et européenne est de plus en plus urbanisée, salariée, loin des métiers de production. Le développement des principes de précaution engendre le tout aseptisé, contrôlé, pasteurisé. D'un côté le consommateur dit vouloir davantage de produits régionaux, de l'autre il cherche souvent les prix les plus bas. Nous, nous nous adressons plutôt au citoyen qui s'inquiète du devenir de la planète. L'environnement est une valeur qui monte, nous n'y échapperons pas. Nous avons à répondre au défi environnemental, nouveau, complexe : il nous faut définir, protéger, garantir, accompagner, communiquer, dédramatiser. La réponse environnementale de l'agriculture sera demain indispensable pour être présent sur le marché et pour la pérennité du métier d'agriculteur.

* Farre : Forum de l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement

LE POINT SUR

Filières Agrobio

« Il faut que les producteurs s'investissent fortement dans l'élaboration des cahiers des charges et la communication »

« L'Interprofession agrobiologique d'Aquitaine, Aquitaine Inter Bio, née le 29 juin 1999, est l'une des plus actives au niveau national » se félicite son secrétaire général, le lot-et-garonnais Patrick Grizou.

« Pour certains, c'est une démarche éthique, pour d'autres, davantage une démarche d'opportunité économique... Peu importe ! L'agrobiologie est vraiment une agriculture respectueuse de l'environnement », rappelle Patrick Grizou.

Quel regard l'agrobio porte-t-elle sur l'agriculture raisonnée ?

« C'est le grand pont entre l'agriculture industrielle et la bio. La bio n'est pas autre chose qu'une forme d'agriculture raisonnée et, si elle peut être un élément moteur, le ferment de l'agriculture de demain, c'est tant mieux. » Patrick Grizou est convaincu que, dans une dizaine d'années, l'agriculture raisonnée représentera la grande masse de l'agriculture. « On ne fera pas marche arrière. »

La prise de conscience de tous

Il met l'accent sur la prise de conscience des producteurs. « Le grand Sud-Ouest est sensible au problème de l'environnement », sans doute parce qu'il propose, en même temps, « une telle variété de productions, un tel nombre de démarches de productions de qualité... ».

Les relations avec la grande distribution ? « L'agriculture raisonnée et la bio ne sont pas concurrentielles. Elles représentent une gamme de produits avec des niveaux de cahiers des charges différents et donc des coûts de production différents. Le consommateur doit faire l'effort de payer un produit plus cher. Chez lui aussi, c'est une démarche. »

Si l'agrobio obéit à un cahier de charges européen, reconnu par tous, « en agriculture raisonnée, ce sont trop souvent les distributeurs qui dictent les cahiers des charges ».

« Il faut que les producteurs s'investissent fortement dans l'élaboration des cahiers des charges pour éviter leur multiplication. Et il y a urgence en la matière ! », insiste-t-il. « Ainsi, soucieux de dédramatiser la psychose collective, les producteurs qui font des efforts de qualité reprendront en main la communication auprès des consommateurs. C'est un travail important à mener dans les filières interprofessionnelles. L'avenir de la production se jouera là. »

Bovins viande

« L'agriculture raisonnée, nous l'avons toujours pratiquée »



Le président de l'interprofession viande bovine en Aquitaine, Alain Cazaux, affirme sans hésitation : « L'agriculture raisonnée, nous l'avons toujours pratiquée dans nos régions d'élevage, aux exploitations de petites dimensions, d'un type traditionnel. Cet élevage bovin de qualité, c'est ce qui nous a permis de résister à la crise ! »

Ce caractère traditionnel est lié à la polyculture et à la structure des exploitations et il résiste malgré une tendance à une spécialisation et à une restructuration. Alain Cazaux rappelle que la moyenne du cheptel par élevage ne dépasse pas 18 vaches mères et même 14 dans le département des Pyrénées-Atlantiques.

(suite page suivante)

Pommes

Groupements de producteurs de pommes : « 90 % des volumes en production fruitière intégrée⁽¹⁾ »

Pour le président de la section régionale pommes du Comité de bassin Grand Sud-Ouest, tous les producteurs de l'organisation économique sont engagés dans la démarche mais des accidents climatiques ou parasitaires peuvent appeler un traitement particulier sur une petite partie de la récolte.

Les techniciens arboricoles des régions Aquitaine et Midi-Pyrénées ont engagé le mouvement à partir de 1985. La démarche est « intellectuellement et économiquement intéressante » pour qui connaît le coût d'un traitement : de 500 F par hectare à plus de 1000 F pour un acaricide.

Une demande généralisée

Aujourd'hui, la demande des grandes enseignes renforce la tendance. Même les transformateurs n'arrêtent plus leurs exigences aux produits destinés aux petits pots pour les enfants. Tout dossier déposé devant l'ONIFLHOR⁽²⁾ doit détailler la démarche culturelle et démontrer la prise en compte des aspects environnementaux. Enfin, dans les programmes opérationnels présentés par les organisations de producteurs (OP), l'environnement tient également une place importante.

Très présente à l'exportation, la pomme aquitaine doit répondre aux demandes pressantes des marchés britannique, allemand et scandinave en matière d'environnement. La section nationale a élaboré une charte « environnement respecté » pour la production de pommes. Chaque région y adhère individuellement. Le bassin Grand Sud-Ouest a été admis en 1999. Les OP y adhèrent aussi, chacun de leurs producteurs signant un engagement pour une surface déterminée. Des contrôles au verger et en station, par le technicien de l'OP mais aussi par un organisme extérieur, garantissent le bon respect de la démarche.

Reste l'épineux problème de la communication. Le consommateur sait peu que la production de pommes de l'organisation économique a atteint un tel niveau : « sur la production nationale de 2 millions de tonnes, 90 % des 1,4 million de tonnes de la production organisée sont en production fruitière intégrée », rappelle Marc de Lapparent.

1) PFI : L'agriculture raisonnée est la version française de l'integrated farming du Royaume-Uni. Combinant la sauvegarde des organismes utiles et l'usage de pesticides, le concept de « lutte intégrée » des années 50 s'est progressivement enrichi d'une prise en compte des composantes essentielles des écosystèmes pour aboutir, aujourd'hui, à la conception globale de systèmes de production raisonnée « intégrant » et optimisant l'ensemble des facteurs de développement d'une agriculture durable. La production fruitière intégrée s'appuie sur une habilitation des arboriculteurs à respecter un cahier des charges précis portant, notamment, sur la maîtrise des intrants, l'élimination des déchets, les moyens alternatifs de protection, la biodiversité, la qualité...

2) Office national interprofessionnel des fruits et légumes et de l'horticulture.